

A la demande de l'association des usagers de l'hôpital de PITHIVIERS, Jean-Pierre SUEUR a écrit à M. DOUSTE-BLAZY, ministre de la Santé et de la Protection sociale, au sujet des difficultés financières qu'entraîne la nouvelle tarification à l'acte.

Communiqué de presse A la demande de l'association des usagers de l'hôpital de PITHIVIERS et de la « coordination nationale de la défense des hôpitaux de proximité », M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, a écrit à M. Philippe DOUSTE-BLAZY, ministre de la Santé et de la Protection sociale, pour lui faire part des inquiétudes de ces associations au sujet des effets constatés et prévisibles de la « tarification à l'acte dite TAA » dont la généralisation à tous les établissements hospitaliers se traduit par de grandes difficultés pour les structures les plus petites, qui assurent un service public de proximité, auquel nos concitoyens sont attachés. Dans son courrier, M. Sueur cite les propos suivants de la Coordination nationale : « Le gouvernement n'a pas caché que cette nouvelle modalité de financement pourrait entraîner la fermeture de 200 hôpitaux. Comment accepter qu'un simple mode de calcul financier entraîne des modifications profondes et irréversibles du service de santé de nombreux territoires français ? (...) le concept d'Unité Sanitaire Rurale (réseaux de soins médicaux, paramédicaux...) autour d'une Unité Hospitalière Rurale (...) doit faire l'objet d'une réflexion approfondie (...) Comment adapter la nouvelle tarification à l'acte aux objectifs de santé publique dans les domaines de la prévention et du traitement reconnaissant le rôle fondamental des hôpitaux de proximité dans l'organisation de l'offre de soins ? ».

En conclusion, M. Sueur écrit : « Il me paraît important que les préoccupations des membres de l'association des usagers de l'hôpital de PITHIVIERS, qui rejoint celle des représentants de nombreux hôpitaux de proximité, soient prises en compte. »

Télécharger le texte au format pdf

[Télécharger le fichier](#)

Thème : SANTE